

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Romorantin-Lanthenay (41200)

Réponses de Etienne Maliet, au nom de la liste « ROMO CITOYENNE »

– le 11/03/2020 à 10:04 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Outre les investissements, c'est une politique de priorisation du piéton et du vélo qui se fera sur l'ensemble de la ville jusqu'aux "rocares", routes départementales entre les rond-points.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Ce comité serait complémentaire de commissions citoyennes siégeant au conseils municipaux, oui, un "monitoring citoyen" de nos actions d'aménagement sera mis en place et force de proposition.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

C'est l'influence que nous aimerions donner à la Communauté de Communes. Nous avons comme première ambition à ce sujet d'utiliser une ancienne voie ferrée pour créer une voie verte menant à la Vallée du Cher, se Connectant ainsi à un réseau plus large, La Loire à vélo.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

C'est le point noir du réseau cyclable aujourd'hui : les pistes sont faites sans grande logique sur les trottoirs et sur des axes non-prioritaires, de plus les pistes s'arrêtent souvent quelque dizaines de mètres avant les intersections. Nous proposons de rendre le réseau cyclable continu au moins jusqu'aux écoles et aux lieux publics.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Nous sommes prêts à aider, même pour des choses que nous n'aurions pas envisagées. Aider de manière politique ou pécuniaire.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Des locaux vélos ET des lieux de réparation encadrés par la mairie.

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

Bonne idée !

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Un lieu d'apprentissage existe, une plateforme. Sera aussi REmis en place l'étoile cyclo, un parcours d'une semaine dans le département pour tous les scolaire en CM2.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Tous ceux qui peuvent le font déjà à l'heure actuelle et par mauvais temps aussi.

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Ce sera un travail à mener avec les nouveaux policiers municipaux.

Commentaires généraux

Nous avons aussi évoqué l'incitation au vélo dans les entreprises par les patrons,

un lieu de récupération près de la déchetterie,

des potentielles subventions à l'achat pour les particuliers précaires,

la réduction des stationnements auto sur les places publiques (piétonisation progressive),

des trottoirs plus bas et des pavés plus lisses (coupés en deux on en a deux fois plus et ils sont striés/lisses),

Bref, ce qui manquera ce sont des vélorutions festives avec la FUB pour aller créer des évènements fédérateurs qui sortent les citoyens de leurs voitures.

"Libérez les cyclistes de leurs voitures .. "